

Agenda

JANVIER 2013

Dimanche 6	Voeux du Maire
Dimanche 13	Loto du Football Club de Savigné
Jeudi 24	Réunion mensuelle des aînés ruraux
Samedi 26	Galette des rois du Comité Fêtes de Vergné

FÉVRIER 2013

Samedi 2	Journée de l'Arbre et de la Haie à Vergné
Samedi 2	Assemblée Générale des Donneurs de Sang bénévoles
Dimanche 3	Loto du Rotary Club
Samedi 9	Banquet des Chasseurs - ACCA
Jeudi 21	Réunion mensuelle des aînés ruraux
Dimanche 24	Loto des Chasseurs - ACCA

MARS 2013

Vendredi 1er	Concours de belote des Aînés ruraux
Dimanche 3	Randonnée pédestre et VTT du Comité des Fêtes de Savigné et de la Gym volontaire
Samedi 9	Soirée festive du Football Club de Savigné
Dimanche 10	Loto de l'ADMR
Samedi 16	Chemin de Pâques avec les enfants
Dimanche 17	Loto des Aînés ruraux
Jeudi 21	Réunion mensuelle des aînés ruraux

AVRIL 2013

Jeudi 4	Repas de Printemps des Aînés ruraux
Samedi 5	Soirée festive des Donneurs de Sang bénévoles
Samedi 6	Journées "Portes ouvertes" dans la zone commerciale des Pâtis de Fayolles
Dimanche 7	Loto de l'Association des Parents d'élèves
Samedi 13	Enlèvements gros encombrants métalliques
Lundi 15	Don du Sang et Plasma (15h à 19h)
Jeudi 18	Réunion mensuelle des aînés ruraux
Jeudi 25	

État civil

Période du 21 août au 20 novembre 2012 : 3 Naissances
0 Mariage
4 Décès

L'ÉCLAIR DE SAVIGNÉ

Bulletin Municipal de Savigné

Décembre 2012 - N° 19

Le Mot du Maire :

La fin de l'année approche et avec ce moment l'heure de faire des bilans. Si l'année 2012 a été une année au climat contrasté, elle aura aussi été l'année de grandes réalisations, qu'elles soient individuelles ou en association avec d'autres. Je ne reviendrai pas sur la mise en service de la station d'épuration intercommunale ni sur la construction du bassin qui a remplacé notre ancienne station communale.

J'ajouterai seulement que ce bassin est maintenant clôturé et que l'engazonnement est réalisé. Lors du prochain budget, il sera peut-être envisagé d'y planter des arbres.

La Grand'Rue est terminée, à quelques détails près. Cet axe, très fréquenté, et trop vite, par les véhicules qui l'empruntent, sera configuré en "zone 30", interdit aux véhicules de plus de 3,5 T sauf services et ne sera pas autorisé au stationnement. Les riverains devront utiliser leurs garages ou leurs cours. Pour ceux qui n'en ont pas, le stationnement aura lieu sur les places publiques.

La route de Montmorillon, quant à elle, est terminée, du moins jusqu'à la rue de la Sablière pour cette année. Elle sera elle aussi configurée en "zone 30" et ses trottoirs ont été aménagés pour sécuriser le passage des nombreux piétons qui l'empruntent. Le stationnement sur ceux-ci ne sera pas admis.

Enfin, je serai ravi d'accueillir, le samedi 22 décembre, à partir de 12 heures à la salle polyvalente, les plus âgés de nos concitoyens pour le maintenant traditionnel repas offert par la Municipalité et le CCAS, moment de convivialité et de partage pour tous.

Soyez assurés que votre Conseil Municipal, les Adjointes et moi-même, sommes toujours très attentifs à défendre vos intérêts et ceux de votre Commune.

Christian GRIMAUD

Heures d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

☎ 05.49.87.06.25 ☎ 05.49.87.89.55 savigne@cg86.fr

Site Internet : <http://www.savigne.fr>

Imprimé par la Municipalité de Savigné

Les Infos

Repas des anciens

Juste un rappel s'il en est besoin : toutes les personnes inscrites sont attendues à partir de 12 heures le samedi 22 décembre pour le repas de fin d'année que le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale sont heureux de leur offrir.

Vœux du Maire

Le Maire de Savigné est très heureux d'annoncer qu'il présentera ses vœux à la population le dimanche 6 janvier 2013 à 11 heures à la salle polyvalente. Comme les années précédentes, toute la population est cordialement invitée et cet article tient lieu d'invitation personnelle.

Grand' Rue

Au moment où l'Éclair de Savigné est composé, la rue est en train de prendre sa tournure définitive. Ce sera un bel ouvrage, destiné à faire ralentir les véhicules qui traversent notre bourg afin de garantir la sécurité à laquelle ont droit tous les riverains. Elle sera à sens unique dans le sens de la descente et ne sera plus accessible aux poids lourds excepté à ceux qui effectuent des services et les secours. Elle fera l'objet d'une limitation de vitesse à 30 km/h dans le cadre d'une "zone 30". Ensuite, elle fera une place importante aux piétons qui l'empruntent avec des trottoirs élargis. Des gaines ont été enfouies pendant le chantier et permettront l'enlèvement futur des poteaux et des fils qui existent en aérien. Ces opérations auront lieu ultérieurement, budget oblige.

Place de l'Érable

Au départ de la Grand Rue, elle a été complètement modifiée et servira d'accès et aussi de ralentisseur avant la descente. Elle ne sera plus accessible aux poids lourds et l'abri destiné aux scolaires a été changé de côté afin de compléter l'arrêt réalisé pour les cars de ramassage scolaire. Le container aux verres sera également enlevé (cf ci-dessous "Collecte des verres"). Elle fera l'objet d'un nouvel aménagement paysager afin de la rendre plus agréable.

Route de Montmorillon

Elle aussi a changé d'aspect et toujours dans le même objectif : ralentir la vitesse afin de garantir la sécurité de tous les usagers qui l'empruntent. Un clin d'œil pour le remercier au Département de la Vienne qui a pris en charge les enrobés, comme pour la Grand Rue d'ailleurs. Cette rue fera elle aussi l'objet d'une limitation de vitesse à 30 km/h dans le cadre d'une "zone 30". Désormais, cette rue très passagère fera la part belle aux piétons grâce aux trottoirs qui, à défaut d'avoir été élargis, auront été mis en très bon état pour les nombreux piétons qui l'empruntent. Les riverains devront maintenant tenir compte du fait que ces trottoirs sont avant tout destinés aux piétons.

Cabinet dentaire

Après de multiples contretemps liés à la spécificité française (les tracasseries administratives, flambeau de notre chère France), le Cabinet Dentaire tant attendu est enfin opérationnel. Son standard prend les rendez-vous depuis le 19 novembre et Monsieur Rubbens et son équipe ont pu accueillir les premiers patients depuis quelques jours. Une très bonne nouvelle pour la population de notre Commune et des alentours.

Signalétique de rues

La pose des plaques de rues dans les villages de Vergné et de Champagné-Lureau est en cours de réalisation et les habitants vont recevoir dans les prochains jours une lettre leur expliquant comment va fonctionner la numérotation ainsi que le nom des rues avec le plan de leur village. Leur référent leur portera avant la fin de l'année la plaque du numéro de leur maison. Cette opération permettra un accès facilité aux personnes dans le cadre des secours, des livraisons, de la distribution du courrier, etc ...

Ramassage scolaire

Dans le cadre de l'aménagement de la Place de l'Érable, il a été largement pris en compte le ramassage des enfants par l'aménagement d'un arrêt sécurisé le long de la RD 148. Les bus n'ayant plus accès au centre du bourg, ce point constituera **le seul point de ramassage côté Ouest de l'agglomération**. Ces dispositions entreront en vigueur dès le 1er janvier prochain. Il complètera le dispositif et sera le parallèle du point de ramassage côté Est situé dans la cité du Bois du Gland.

Collecte des verres

Le point de collecte des verres de la Place de l'Érable n'étant plus accessible par le camion de ramassage dès la finition de l'aménagement en cours, les containers seront déplacés. Un des deux sera dirigé vers la salle polyvalente qui aura deux containers de collecte. Le second sera implanté le long de la RD 727, à proximité du pont de l'ancienne voie de chemin de fer, dans le triangle situé entre la route et le chemin blanc longeant l'ancienne voie ferrée. Il sera en place dès le début de l'année 2013.

Site Internet

Internet a pris et prend de plus en plus de place dans notre vie de tous les jours. Souvent décrié par les contenus qui sont envoyés sur la "toile", il n'en demeure pas moins que ce moyen de communication est devenu un moyen incontournable dans la vie moderne, efficace et rapide dans la transmission de l'information. C'est pourquoi, la Commune de Savigné a décidé de se doter d'un site Internet qui va être opérationnel très bientôt. Alors, surveillez bien vos petits écrans et vous pourrez découvrir les informations historiques, pratiques, anodines, essentielles ou non sur son site <http://www.savigne.fr>